

Jean, François MUGNIER-POLLET

Né le 07 juin 1921, à BESANÇON, DOUBS.

Décédé le 06 Juin 1999 à DOLE, JURA

Le 16 Avril 1946, il épouse, à Meaux, Yvette CUCHE

De cette union naîtront 5 enfants : Claire, Martine, Pascale, François et Isabelle.



Etudes primaires et secondaires au Collège de l'Arc à DOLE.

Certificat d'Etudes secondaires en 1935.

Bachelier es lettres 'A' (Philosophie) à Dole (Mention assez bien).

Inscrit à la Faculté de Lettres de l'Université de Grenoble (Institut de Géographie Alpine) et à la Faculté de droit de Grenoble en novembre 1940.

Certificat d'Etudes Supérieures de Géographie Générale en juin 1941.

Inscrit en Octobre 1941 à la Faculté des Lettres de l'Université de Besançon (Histoire et philosophie). Admissible en Juin 1942 aux certificats d'Etudes supérieures « d'Histoire moderne et contemporaine » et de « Morale et sociologie », il sera refusé aux oraux et pour cause.....



Durant l'été 1940, il part avec son ami Raymond MAIRE, pour une tournée en moto à travers la France. Ils rejoindront BORDEAUX et tenteront de passer sans succès en ANGLETERRE.

Cherchant à revenir en région FRANCHE-COMTE, l'avancée des armées Allemandes les surprendra, et l'occupation de la région de DOLE les empêchera de rejoindre le domicile paternel.

Ne pouvant rejoindre la "Zone occupée", il sera "pion" au lycée de Vizille en 1941, ce qui lui permettra de poursuivre ses études à Grenoble.

ETAT DES SERVICES DANS LA RESISTANCE

Hiver 1940 / 1941: Passage de prisonniers à la ligne de démarcation zone interdite - zone libre.

Distribution de tracts pour le Front National des Etudiants à Grenoble et Besançon.

Juillet 1941: Propagande pour le Front National des Etudiants, liaisons avec la Belgique et la frontière Alsacienne.

Novembre 1941, il est arrêté par la GEHEIME FELD POLIZEI (Gestapo) et inculpé d'intelligence avec l'ennemi.

Incarcéré à Montbéliard et à Belfort et après un "sévère" interrogatoire, il est traduit devant un tribunal militaire allemand, pour "avoir facilité le passage de la frontière suisse à deux officiers de l'Armée Royale Hollandaise".

Il obtient un non-lieu et est remis aux autorités de Vichy.

Après des sanctions administratives du recteur de Besançon (Il était maître d'internat au Collège Cuvier de Montbéliard), il est mis en résidence surveillée à Pontarlier ou il est nommé Maître d'Internat au collège de Garçons.

Il continue ses activités secrètes malgré la surveillance dont il fait l'objet.

Désireux d'échapper au service du travail obligatoire, il se fera faire des faux papiers et il rentrera de plus en plus dans la clandestinité

Hiver 1941 / 1942: Liaisons pour le compte du mouvement – LIBERATION ZONE SUD - et liaison avec le mouvement - COMBAT - à Lyon.

Hiver 1942 / 1943: Liaisons avec la Suisse pour "LIBERATION" et recherches de renseignements sur la frontière d'Alsace pour le réseau "BOYER" et " MITTRIDATHE".

N° de la fiche 1
(sur série de 3 exemplaires)

Centre de Démobilisation : LYON-VTT-50258

Arme : *Antenne* Grade : *Sergent*
Nom : *LAGARDE* Prénoms : *Jean Marie*
Né le : *7 Juin 1915* à *Sergisign* *Haute-Savoie*
Nationalité : *Français de naissance - nationalité acquise par décret (Article 3 de la loi de recrutement)*

Situation de famille : *1^{er} célibataire - marié - veuf - divorcé - autre*
Profession (exercée avant les hostilités) : *Secrétaire civil*
Adresse (avant les hostilités) : *1 rue Desaix - Lyon 4^{ème}*
Adresse où se rendre l'intéressé : *16 rue de l'Abbaye - Lyon 3^{ème}*
Bureau de recrutement : *Lyon* N° de recrutement : *878*

se déplace volontaire ou a été placé en contact de recruter
Dernier corps d'affectation : *27 BCA* Date : *Antine*

Centre mobilisateur ou localité où avait ou devra être appelé au moment du dernier appel avec les dispenses : *Antine*

Affecté spécial au titre de l'établissement :

EN AUCUN CAS CETTE FICHE NE PEUT SERVIR À LA PENSION NI ÊTRE DU PARTI DE LA PRIME DE DÉMOBILISATION

30 NOV 1941

Le Commandant du Centre de Démobilisation

Emplois des deux parties : *Signature de l'intéressé*

Engagé volontaire pour 3 ans le 15 novembre 1937 à fin de contrat le 30-11-41.

Sous-». Chargé de Mission de 4^{ème} Classe LARUE.

Stage d'école des cadres, officier Maquis et sabotage.



Genève (MONNOT.J.M. SOUTOU), du Service de Renseignements Suisse et des Services du Colonel GROUSSARD Gilbert en Suisse

Janvier 1944: Il est nommé Aspirant « France Française Combattante » (F.F.C). Ses activités prendront place à l'Ecole des Cadres du Maquis du Haut Jura (Chalet du Replat).

Comme instructeur, il organise l'implantation du Colonel LAGARDE dans le Haut Doubs (Région D2 / Sous-Région D). Il sera commandant du Sous Groupement LAC au groupement FRONTIERE sous région D2 et région D , et Chef du secteur Jougne les Hopitaux.

: Chef de centre de Lyon au Service Perriclès (Service National des Ecoles de Cadres du Maquis).

Actions contre les agents de la Gestapo et de la Milice à Lyon

Actions dans les maquis du Jura et de l'Ain.

Missions à Montpellier et à Toulouse.

Mars 1944: Chef de centre de Paris au Service Périclès. Liaisons avec le chef du Service National du Maquis (Colonel Robattet) Pontéaral (Général Dussieux, chef d'Etat Major National F.F.I.) Actions contre la Gestapo et la Milice. Liaisons avec le Conseil National de la Résistance et avec le Comité National des Lettres Françaises (De Lescure, etc...). Liaisons avec la délégation de la Résistance à Genève (Général Davet).

Mai 1944: Nommé Lieutenant par le Lieutenant-Colonel Lagarde. Chef du Service Périclès, commandant le Groupement Frontière de la Région D2. Affecté comme chef du Sous-Groupement Frontière de la dite sous Région. Mobilisation et organisation du sous- groupement. Liaisons avec la délégation de la Résistance à Genève, les Services de Renseignements du Colonel Groussard à Genève. Rapatriement d'internés des camps de Suisse. Guérilla contre les Allemands. Actions contre les agents de la Gestapo et de la milice.

Juin – Juillet - Août 1944

Commandant d'une compagnie levée et instruite dans la région de Arc Sous Montanet (Jura).

Coups de main contre les Allemands. Parachutages, etc....

Janvier 43: Il nommé "Chargé de Mission " au Sous-secrétariat d'Etat aux beaux-arts, Service des Sites Perspectives et Paysages (Chantier intellectuel). Il a pour mission de prospecter et classer les Monuments naturels, sites remarquables et de créer des réserves ou parc Nationaux dans les départements des Vosges, Meurthe et Moselle, et Meuse. (Résidence à Epinal, à Nancy et Gerardmer)

Mars 43 : Liaisons Paris - Bruxelles, Paris - Nancy, Lyon - Paris, Sète - Nancy pour le réseau "BOYER"

De nouveau inquiété par la GESTAPO, il obtient sa mutation, avec la même mission pour l'Indre, l'Indre et Loire, Loire et Cher, Loiret. (Résidence à Montargis et à Tours). Il signe un engagement militaire pour la durée de la guerre au titre du décret 366 du 25/02/1942, dans les Forces Françaises Libres (F.F.L.).

Avril 43 : Il doit " passer " à la clandestinité totale, et prend le pseudonyme de "Jorioz ".

Recherches de renseignements dans la région de Tours pour le réseau "Boyer".

Entré dans le maquis de la région R.1 (Zone sud, organisation dite de l'armée Gireaud), dans les alpes dauphinoises, Massif de Belledonne, lieu dit " Jasse de Classe » comme instructeurs le Capitaine COLLET dit COULOMB et l'Abbé

Du 01/03 au 31/10/43. Il sera "Agent P1" puis "Agent P2" du réseau "MITHRIDATHE" basé à Lyon

Août 43: Mise à la disposition de Sarrazas, chef national des Maquis Ecole (Service Perriclès du Service National des Maquis des Mouvements Unis de la Résistance)

Septembre 43: Affecté comme chef de section dans les Maquis du Haut-Jura (Chalet du Replat à Lamoura). Guérilla à la frontière suisse, dans la région de Lamoura, Prémanon et Saint-Claude.

Le 31/10/43 : Nommé Chargé de Mission de 4^{ème} classe, il est mis à la disposition du Lieutenant Colonel LAGARDE SARRAZAC, chef du Service PERICLES (Service National des MAQUIS ECOLES) et sera son Chef d'Etat Major adjoint et de son service. Puis sera chargé de mission par le Conseil National de la Résistance, auprès: de la Délégation du Général de Gaulle en Suisse (Général DAVET), de l'Ambassade Britannique à Berne et de la Délégation du Gouvernement Provisoire de la République, pour les prisonniers et réfugiés à

Liaisons pour le compte du C.N.R (Conseil National de la Résistance) avec la Suisse.
Combats de la libération de la frontière suisse, Mouthe, Pontarlier, Les Hopitaux-Neufs.
Combats à la suite desquels nomination de Capitaine F.F.I. et proposition de citation à l'ordre de l'Armée par le Lieutenant Colonel Lagarde.

Le 01/09/44 : Il est nommé Capitaine des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I). Nomination homologuée au titre national.

Le 01/10/44 : Il rejoint comme Capitaine la 1ère Armée Française et passe au Régiment de FRANCHE-COMTE

Du 01/10/44 : Il commande le Peloton spécial du 1er Régiment de Franche-Comté jusqu'au 15/12/1944

Du 15/12/44 : Il commande la 9ème compagnie du 1er R.F.C. jusqu'au 01/03/45

Engagement au 1er régiment de Franche-Comté. Affecté à la 3ème D.I.A.

CAMPAGNE DES VOSGES ET D'ALSACE



Janvier 1945. 1er Régiment de FRANCHE-COMTE

Mars 1945 : Passage au 27ème Régiment d'Infanterie comme Commandant de la 4ème Compagnie à la 3ème Division d'infanterie Algérienne, puis à la 4ème Division d'Infanterie Marocaine de montagne

16/04/45 : Il passe la frontière Franco - Allemande. Capitaine de la 4ème Compagnie du 27ème Régiment de Franche-Comté.

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE

Du 01/02/1943 au 08/05/1945 : contre l'Allemagne
Du 09/05/1945 au 10/09/1945 : Occupation en Autriche.



Nommé Aspirant de réserve par décret du G.P.R.F du 26/05/45
Nommé Aspirant à titre définitif par même décret, à compter du 25/09/43
Nommé Sous Lieutenant d'active par décret du G.P.R.F, à compter du 01/06/45
Nommé Lieutenant à titre temporaire par décret du G.P.R.F

Le 15/06/1945 : Il sera Officier de Renseignement du 1/27ème RI

Le 10/07/1945 : Il est Chargé du Gouvernement Militaire de St Johann in Tyrol (Cabinet du Général BETHOUART)

Le 08/08/1945 : Homologué Capitaine F.F.I. par décision de la commission Nationale des Grades, au rapport de la 8ème Région militaire

Le 12/09/1945 : Le 27ème RI passe Formation d'Intervention

Le 20/09/1945 : Il quitte le Gouvernement Militaire.

Le 02/11/1945 : Démobilisé, renvoyé dans ses foyers et R.D.C. Le dit jour a perçu la prime de démobilisation et un mois de solde. Il se retire à PARCEY et reprend son poste de Chargé de Mission du Ministère de l'Education Nationale à la Direction générale des beaux-arts

Réception du Général BETHOUARD
à Saint Johann du Tyrol 30 juillet
1945

EN SOUVENIR

Il y a vingt ans déjà, l'allégresse printanière rejoint celle des communiqués officiels de la première armée française opérant en terre allemande. Le Groupement du Colonel LEBEL, au sein du dispositif du premier corps d'armée français, articulé du Neckar aux contreforts de la Forêt Noire, met un terme à l'audacieuse manœuvre du Général de Lattre de Tassigny. Son message tant attendu "franchissement du Danube par le Groupement VALLIN le 20 avril 11 heures 30 à MULHEIM (7 kms Nord-Est de TUTTLINGEN) " passe sur les ondes. Le franchissement du Danube ferme la boucle accomplissant l'encercle du 18' corps d'armée SS dans la Forêt Noire.

Une poignée de volontaires de la ville de DOLE, rassemblés dans le 27ème R.1.de la 4ème DMM au sein de ce premier corps d'armée français, commandé lui-même par un Dolois, le Général BETHOUART, vient de vivre cette course

émouvante en participant à la prise de VILLINGEN. Elle va vivre également les affres des derniers combats qui mettront fin à l'énoncé de la mention des troupes allemandes sur le front de l'Ouest, dans le communiqué de guerre du Reich.

Cette bataille va endeuiller DOLE et la région, montrant une fois encore combien est lourd le tribut à la gloire de la revanche et combien est coûteuse l'offrande au rachat des humiliations et des souffrances.

Les unités allemandes encerclées comprennent toutes les troupes qu'HITLER a disposées de SPIRE-GEMERSHEIM jusqu'à la frontière suisse, passant par l'ENZTAHL.

C'est la 19^{ème} armée dite "Coin Sud". Elle est composée d'unités du 90^{ème} corps : la 16^{ème} Volksgrenadierdivision, la 2^{ème} division SS de montagne, le 275^{ème} Volksgrenadiere, le corps d'armée LEIV, les 106^{ème}, 405^{ème} et 805^{ème} divisions de chasse.

A ces éléments repliés dans la Forêt Noire et contre lesquels poussent les spahis et les chars de la CCI, comme les tirailleurs de la 9^{ème} D.I.C. (Général VALLUY), se sont jointes la Brigade BAUER repliée de la ligne Siegfried, dont elle a abandonné l'artillerie lourde, après destruction, et la 716^{ème} division de Volksgrenadiere.

Le chef de ces unités disparates est le "Kommandeur" des SS "Obergruppenfuhrer" et général des Waffen SS, Georg KEPPLER : jeune général de corps d'armée et des SS, Hambourgeois, breveté d'état-major. Il allie la formation militaire allemande de grande tradition au fanatisme de son arme tristement illustre.

Le dépouillement des documents allemands (journaux de marche des unités) laisse apparaître que ses troupes avaient l'ordre de "retarder la progression de l'ennemi à travers la Forêt Noire" et "si possible, de conserver encore intactes les unités qui devaient être réunies à la 24^{ème} armée allemande dans l'ALLGAU". (Vallée supérieure du Danube).

Ces mêmes documents font apparaître des difficultés de commandement en raison "par-dessus tout du manque d'appareils de liaison radio". Néanmoins, ces troupes qui "s'étaient amputées des organismes inutiles, telles les auxiliaires téléphonistes féminines (Général SEEGER - carnets de marche inédits) s'étaient "adaptées à la guerre de mouvement et regroupées avec l'artillerie organique pour s'organiser en une puissante colonne blindée" (Général SEEGER).

Le Kommandeur KEPPLER signalait encore dans ses carnets (inédits) que le 16 avril, avait été réitéré l'ordre personnel du Führer "de mourir sur place" et le 19 avril, il notait des "difficultés" avec le Tribunal Spécial d'HITLER (Fliegende Sonder Standgericht Hitlers) au sujet d'une évacuation d'ouvrages fortifiés des bords du Rhin, réalisée à l'encontre des ordres du chef de l'Allemagne. Le fanatisme hitlérien persistait donc.

Le Général de corps d'armée SS avait d'ailleurs à ses cotés un élément particulièrement résolu : la Jagd-Corps (compagnie de chasse) du Begt.Battl. Reichsfuhrer SS (bataillon d'accompagnement de la Brigade SS Reichsfuhrer).

Le 23 avril, débaptisant cette unité tristement célèbre, il lui avait donné l'appellation nouvelle de 106^{ème} unité de chasseurs de chars SS, avec mission d'appuyer la 106^{ème} division d'infanterie. Il rassemblait alors encore des bataillons de Volksturm, de gardes frontière, de douaniers et un bataillon d'ukrainiens.

Le plan d'une percée était mis sur pieds par constitution de trois groupements tactiques réunissant les divers éléments des quatre divisions rassemblées dans la forêt de Waldkirch.

Le chef d'état-major du Général KEPPLER, un certain major général Waffen SS HANSEN, est relevé de ses fonctions pour incapacité et remplacé par le colonel breveté Kurt GERBER, amputé d'une jambe.

Sont également présents parmi tant d'autres, le Général major VON OPPEN avec des bataillons de police DEGGINGER et JAKOBS, le régiment de sécurité 99 et le bataillon de soutien du Commandant KMENT, le lieutenant-colonel BORNHAUS et son régiment ukrainien, le colonel JURKSCHACH avec la brigade 1005, le major général KOSPER avec sa 159^{ème} division d'infanterie, le lieutenant-colonel DELLES-KARTH avec sa 726^{ème} division d'infanterie, le major général BAZING avec sa 89^{ème} division d'infanterie et la Brigade BAUER.

Ces éléments reçoivent, du Général KEPPLER, ordre de percer au sud de VILLINGEN pour rejoindre le Danube, le traverser et gagner, soit l'armée d'Italie, soit le réduit national. Cette percée est prévue suivant quatre directions et en trois groupements : au Nord, par HERZOGENWEILER-BAD-DURRHEIM, au centre par TANNHEIM-KLENGEN-AASEN, au sud, par BRUNNENLINGEN-BEHLA.

L'ordre de marche est donné le 24 avril à 10 heures du soir. Le groupement de combat Nord a pour premier objectif MARBACH au sud de VILLINGEN. A MARBACH, précisément, se tient en "bouchon antichar" la 4^{ème} compagnie du 27^{ème} R.I. et ses Dolois, augmentée de quelques tirailleurs tunisiens et soutenue par l'artillerie du 64^{ème} R. A. basé à DONAUESCHINGEN.

Sous les ordres du général lieutenant Willy SEEGER, la 106^{ème} division d'infanterie aux ordres directs du colonel LEHMANN, la 405^{ème} division d'infanterie renforcée du 719^{ème} et d'une division de Volksgrenadiere aux ordres du major général BADER, dernier commandant de la Place de FRIBOURG, se ruent sur MARBACH.

La 106^{ème} est en tête, avec en avant-garde la Jagdpanther Compagnie 106 (106^{ème} chasseurs de chars qui comprend quatre chars lourds Panther, des chars légers et des auto-canon de 88). Vers 22 heures 30, tout cela débouche dans MARBACH.

Commence alors, pour la 4^{ème} compagnie, une longue nuit qu'il n'est point à propos de raconter ici. Jusqu'à 10 heures du matin, des milliers d'hommes déferlent sur cette unité de 120 volontaires, dont 61 furent faits prisonniers pour être heureusement délivrés quelques jours plus tard. De nombreux blessés et d'autres aussi, hélas, tués. A l'issue de cette "nuit infernale" comme l'appellent les Allemands, les troupes du Général KEPPLER, sur une aire de 30 kms environ, sont décimées et, bien qu'ayant atteint le Danube pour certaines, sont clouées au sol par l'artillerie et l'aviation française, sans pouvoir rejoindre LALLGAU, ni le réduit national.

L'après-midi du 25 avril, à la question "point de la situation" passée par radio par le quartier général allemand, le 18^{ème} corps d'armée SS répondait "nous sommes encerclés, nous nous battons jusqu'à la dernière cartouche, advienne que pourra" (rapporté par le lieutenant général SEEGER dans ses carnets de notes inédits).

Plus question pour les Allemands survivants, qui se rendent ou se débandent dans la forêt, de continuer la guerre. C'est la dernière fois que mention sera faite de forces allemandes organisées dans le communiqué allemand du front de l'Ouest.

Il nous paraît simplement nécessaire, après ce bref rappel d'une page d'histoire encore peu connue, de rappeler que la 4ème compagnie du 27ème R. I. , filleule de la Ville de DOLE, a participé à ces derniers événements et subi cette nuit du 24 au 25 avril 1945. Durant cette nuit, des Dolois, tous engagés volontaires, ont fait l'ultime offrande de leur jeune vie à la cause de notre liberté.

Puisse la population Doloise ne jamais oublier ce sacrifice

Puisse-t-elle, en ces jours anniversaires, penser avec encore plus de piété et de reconnaissance, à ceux de ses compatriotes, qui s'appelaient Sous-Lieutenant BONNET de la Brigade de Gendarmerie de DOLE, Caporal-chef MIGNOT, Volontaire THEILLER et à tous les autres volontaires de la 4ème compagnie, leur filleule des heures d'espoir.

Ils sont morts dans la nuit du 24 au 25 avril 1945 sous les pommiers en fleurs du pays de Bade, pour que nous reste doux le parfum des fleurs. La grande famille des survivants de la 4ème compagnie, elle, ne l'oublie pas

DECORATIONS

CROIX DE GUERRE (1939 / 1945)

MEDAILLE DE LA RESISTANCE (Décret du 24 AVRIL 1946 ART.106 Enregistré N°20 674/CL)

CROIX DU COMBATANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE (Carte N° 044050 Office du Jura du 27/03/1953)

CROIX DU COMBATANT (Carte N° 25192 Office du Jura du 04/07/1950)

MEDAILLE DES SERVICES VOLONTAIRES DANS LES F.F.L.

MEDAILLE COMMEMORATIVE 39/45 avec agrafes, Engagé volontaire, Libération Allemagne

CROIX DU COMBATANT VOLONTAIRE

MEDAILLE DES REFRACTAIRES

OFFICIER de la MEDAILLE D'ANJOUAN Pour Services civils Outre-Mer

OFFICIER des PALMES ACADEMIQUES

COMMANDEUR de l'ORDRE NATIONAL DU MERITE (Décret du 14/06/1979 Ministère de l'Intérieur)

OFFICIER de la LEGION D'HONNEUR A titre militaire (Décret du 23/10/1970. Ministère des DOM.TOM

CITATIONS

CITE A L'ORDRE DU REGIMENT :

-MUGNIER-POLLET. "Jeune officier dont les belles qualités morales alliées à un désir de servir sont un exemple élogieux pour les hommes placés sous ses ordres"

Ordre Général N°14 du 14 juillet 1945

CITE A L'ORDRE DE LA BRIGADE :

Capitaine MUGNIER-POLLET " Chargé de difficiles missions, a travaillé pendant des mois dans des secteurs dangereux et y a organisé avec efficacité, l'action contre les agents de la Gestapo. A attaqué à "Combe Metta" un convoi allemand très supérieur en nombre auquel il a infligé de lourdes pertes. "

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Ordre général N° 20 de la 8ème région militaire (15/11/1945, référence N°12.000P) signé par le Général de Corps d'Armée CHOUTEAU. Commandant la 8ème Région militaire.

Citation accompagnant la proposition d'octroi de la Médaille de la Résistance et du grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, établie par le Colonel LAGARDE. Commandant du Service National des Maquis Ecole "Périclès"

Pour MUGNIER-POLLET. " Pionnier du Maquis, Officier instructeur au Service National des Maquis Ecoles-Remarquable de courage civique, de lucidité, de cran et d'ardeur combative-

Abat seul, en banlieue de Paris, un Commandant de Waffen SS en avril 1944.

Comme Capitaine, entraîne dans les Vosges et en Allemagne, une compagnie dont il fait une unité remarquable de cohésion et de tenue.

Attaque et décime avec 4 hommes, un convoi armé de 30 Allemands.

Fait l'admiration de tous par son ardeur infatigable, son sens de l'humain et son mépris total du danger. Belle figure de l'héroïsme français"

Signé : Le Lieutenant Colonel LAGARDE. Paris le 20 décembre 1945. Service National Périclès.

Décret du 21 avril 1946, portant attribution de la Médaille de la Résistance Française. Article 106. La médaille de la Résistance Française est attribuée au Capitaine MUGNIER-POLLET. Fait à Paris le 24 avril 1946. Signé Félix GOUIN.

CITE A L'ORDRE DU CORPS D'ARMEE :

Ordre général N°10 de la 7ème région militaire (25 avril 1946, référence N°6451 P)

Capitaine MUGNIER-POLLET "Dès 1941 agent de liaison au mouvement" Libération zone Nord" en Franche-Comté. Arrêté et incarcéré d'octobre à novembre 1942, réussit à s'échapper, reprend son activité résistante, accomplissant de nombreuses et dangereuses missions. Au maquis en 1943, travaille pour le Service National Périclès à Paris, puis comme commandant de compagnie. Prend part à de nombreux engagements pour la libération de la frontière France-Suisse. Le 4 septembre 1944, se trouvant isolé avec 3 hommes, attaque un convoi allemand auquel il inflige de

lourdes pertes. Continue le combat à la tête du peloton spécial du 1^{er} régiment de Franche-Comté puis de la 4^{ème} Compagnie du 27^{ème} RIM en Alsace et en Allemagne. Belle figure de résistant et de combattant Français, a largement participé à la libération du territoire et à la victoire finale.

Signé : Le général d'ANSELME. Commandant la 7^{ème} Région militaire.

CITE A L'ORDRE DE L'ARMEE :

Décision N°1248. sur la proposition du Ministre de la Guerre, le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des armées cite :

MUGNIER-POLLET Jean, Sous-Lieutenant 27^{ème} Régiment d'Infanterie.

" Du 13 mai au 1^{er} août 1944, a passé à plusieurs reprises la frontière Suisse entre les postes ennemis dans le pays de Gex et Pontarlier -A travaillé pendant des mois dans ces secteurs très dangereux et y a organisé avec efficacité une action décisive contre les agents de la Gestapo. Seul avec 3 hommes, n'a pas hésité à attaquer aux " Hopitiaux Neufs", un convoi ennemi auquel il a infligé des pertes sensibles, capturant de plus 18 prisonniers. A donné en tout temps, au service de la Résistance, un exemple de Foi digne d'éloges"

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Palmes et ne sera pas publiée au journal officiel.

Fait à Paris le 16/10/1946, signée De GAULE

ETATS DE SERVICES COMME OFFICIER DE RESERVE

Le 30/12/1948 : Promu au grade de Lieutenant de réserve d'infanterie Coloniale (Décret du 04/04/1950)

Le 02/12/1952 : Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur (Ministère de la Guerre Inscription N° 277418)

Le 01/11/1957 : Promu au grade de Capitaine de réserve d'Infanterie Coloniale (Décret du 12/05/1958)

Le 01/10/1966 : Promu au grade de Chef de Bataillon de réserve de l'Infanterie de Marine (Décret du 20/12/1966)

Le 01/10/1976 : Promu au grade de Lieutenant Colonel de l'Infanterie de Marine (Décret du 17/12/1976)

Le 20/11/1978: Est mis hors cadre des Officiers de réserve PC par décision du Ministère de la Défense N°00209/DEF/P.MAT du 15/01/79 après avoir reçu une affectation individuelle de Défense au titre d'un emploi de défense distinct de l'emploi habituel à compter de cette date au 1^{er} Corps d'Armée et 6^{ème} Région militaire (Ate d'engagement et lettre d'affectation au service de défense visé à l'article R167 du code de Défense (C.C.R. région de Franche-Comté)

Lieutenant Colonel honoraire des troupes de Marine

VIE CIVILE

AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE

Du 11/10/46 au 29/09/48 : 1^{er} SEJOUR

1^{er} Adjoint au Maire de BRAZZAVILLE (Moyen Congo) et cumulativement Secrétaire de l'Assemblée territoriale du Moyen Congo. Conférencier pour « évolué autochtones », Chargé de la création d'un cercle culturel et d'une bibliothèque à POTO-POTO

Du 30/09/48 au 06/06/49: Congés en France

Du 07/06/49 au 18/08/51 : 2^{ème} SEJOUR

Chef de Subdivision de POINTE NOIRE (Moyen Congo)

Du 20/0/51 au 14/04/52: Congés en FRANCE

Du 17/04/52 au 20/05/54 : 3^{ème} SEJOUR

Adjoint au chef de région de POINTE-NOIRE . Chef de Subdivision de DOLISIE. Nommé cumulativement Chef de Subdivision de LOUDIMA. Membre de la Commission de la mise en valeur de la Vallée du NIARI

Du 21/05/54 au 27/01/55 : Congés en France

Du 28/01/55 au 30/04/57 : 4^{ème} SEJOUR

le 28/01/55 : Embarque à PARIS . le 30/01/55 : Débarque à BANGUI : Agent spécial de FORT-SIBUT (OUBANGUI CHARI).

10/05/55 : Adjoint au Chef de région de la KEMO-GRIBINGUI (O.C)

01/09/56 : Chef de Subdivision de DEKOA

Du 01/05/57 au 19/03/58 : Congés en FRANCE

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCAISE

Du 20/03/58 au 30/10/58 : 5^{ème} SEJOUR : en GUINEE FRANÇAIS

Demandé par Monsieur le Gouverneur de la Guinée Française et mis à sa disposition.

Il débarque à CONAKRY le 20/03/58. Commandant de Cercle de GUECKEDOU (Guinée Française)

Le 30/10/58 : La Guinée devient indépendante, il est demandé par Monsieur le Gouverneur de la COTE D'IVOIRE. et est mis à la disposition de la République de Côte d'Ivoire par décision N° 00326 AT/2 du 19/01/61

Le 09/12/58 : Versé dans le Corps Autonome des « Chefs de Division et Attachés des Affaires d'Outre Mer » par arrêté de l'Administration Générale des Services du Ministère de la France d'Outre-Mer

Du 13/11/58 au 20/12/58 : Adjoint au Commandant de Cercle d'AGNEBY

Du 20/12/58 au 12/01/60 : Chef de Subdivision de TIASSALE

Du 12/01/60 au 18/08/60 : Chef de Subdivision de VAVOUA

Du 18/08/60 au 04/03/61 : Congés en France. **Le 19/09/60** : il perd sa fille Pascale

Du 04/03/61 au 17/12/63. 6^{ème} SEJOUR : COTE D IVOIRE

Redemandé par lettre N° 3392 du 21/05/60 par M. le Ministre de l'intérieur de la Côte d'Ivoire à Monsieur le Président du Conseil Français.

Le 04/03/61 : il embarque à Paris et débarque à Abidjan

Le 20/05/61 : A la disposition de M. le Ministre de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire : il est nommé Commissaire adjoint de la BIA (Service attaché au Cabinet du Ministre des Travaux Publics par décision N° 180 TP/SP du 20/05/1961) Il assure l'intérim du Commissaire pendant 3 mois.

Puis sert comme fonctionnaire d'Assistance auprès du Secrétaire d'Etat de la Coopération Technique.

Détaché dans les conditions prévues par les articles 38 et suivants de l'ordonnance N°592444 du 04/02/1959 Contrat N° 2443 du 04/10/1961. Il est administré par le Ministère de l'Intérieur de la République Française. Direction des Affaires Politiques et de l'administration du Territoire. Bureau des préfectures (1 Rue Cambacérès. Paris)

Le 02/05/63 : Il est nommé Conseiller technique auprès du Ministre de l'Information (Membre du Cabinet) et chargé de la Direction administrative de son cabinet . Assure les « Affaires courantes » du Ministère de l'Information de la République de COTE d'IVOIRE après l'arrestation du ministre le 04/09/63 jusqu'au 17/12/63 , date de départ en congé administratif.

Du 17/12/63 au 17/08/64 : Congés en France

Du 01/01/65 au 09/10/68. HAUTE-MARNE

Le 01/01/65 : Il est mis à la disposition du Ministère de l'Intérieur de la République Française et affecté en Haute-Marne. Nommé Chef du Bureau du Cabinet de la Préfecture de la HAUTE-MARNE à CHAUMONT ou il assume par intérim les fonctions de Chef de Bureau du Courrier et de la Coordination, Chef de Bureau de la Défense et Chef du Service des Rapatriés

Du 09/10/68 au 10/10/70. 7^{ème} SEJOUR

09/10/1968 : Mise à la disposition de M. Le Secrétaire d'Etat auprès de M. Le Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'Outre Mer.

Le 10/10/68 : Départ pour **LES COMORES** ou il sera Chef de Cabinet du Haut-Commissaire de la République "Chargé de Mission " et Directeur administratif des personnels d'Assistance Technique et des Volontaires de l'Aide Technique

Du 11/10/70 au 10/10/71. Congé en France

Du 11/10/71 au 02/06/76. 8 et 9^{ème} SEJOUR

Départ pour le Territoire Français des Afars et des Issas. **DJIBOUTI**.

Nommé comme directeur du personnel au Haut-Commissariat et chargé de " mission"

Du 03/06/76 au 31/12/76. Congé en France

De 1977 à 1981 : DOUBS

Détaché du ministère et chargé de "mission" à la préfecture du Doubs à Besançon.

Il prendra sa retraite en juin 1981 pour se consacrer à de nombreuses activités dans le domaine associatif.

Jean-François MUGNIER POLLET

Chef de Division de la France d'Outre-Mer Classe exceptionnelle – 2^{ème} échelon (indice 683)

ÉTAT DES SERVICES

SERVICE MILITAIRE

Le 1^{er} mars 1943, engagé volontaire dans les F. F. L. pour la durée de la guerre, au titre du décret 366 du 25.7.1942

Du 19 avril 1943 au 2 novembre 1945 : FFC / 3^{ème} DIA / 4^{ème} DMN

Chargé de mission de 4^{ème} classe (Adjudant) le 31/10/1943. Mis à la disposition du Lieutenant Colonel Lagarde Sarrazac, chef du Service Périclès.

Chargé de mission par le Conseil National de la Résistance auprès de la délégation du Général de Gaulle en Suisse (Général Davet) de l'ambassade britannique à Berne et de la délégation du Gouvernement Provisoire de la

République Française pour les prisonniers et les réfugiés à Genève. (Monnod, J.M.Soutou), du Service de Renseignement Suisse et des services du colonel Groussard en Suisse.

Aspirant le 1^{er}/01/1944 (F.F.C.)

Nommé capitaine F.F.I. le 1^{er}/09/1944 par le Lieutenant Colonel Lagarde Sarrazac et Commandant du sous groupement Lac au groupement Frontière du Jura de la région D, sous région D2.

Passé au 1^{er} régiment de Franche-Comté le 1^{er} /10/1944.

Du 1^{er} /10/44 au 15 /12/44, commande le peloton spécial du 1^{er} R.F.C.

Du 15 /12/44 au 1^{er}/03/45, commande la 9^{ème} compagnie du 1^{er} R.F.C

Passé au 27^{ème} régiment d'Infanterie le 1^{er}/03/1945, comme commandant de la 4^{ème} compagnie.

Passé la frontière allemande le 16/04/1945

Nommé Aspirant de réserve par décret du Gouvernement Provisoire de la République Française du 26/05/1945.

Nommé Aspirant à titre définitif à compter du 25/09/1943 par décret du Gouvernement Provisoire de la République Française du 26/05/1945.

Nommé Sous-Lieutenant d'active pour compter du 1^{er} /06/1945 par décret du Gouvernement Provisoire de la République Française du 26/05/1945.

Nommé Lieutenant à titre temporaire par décret du Gouvernement Provisoire de la République Française du 26/05/1945.

Sous lieutenant, officier de renseignement du 1/27^{ème} R.I. à compter du 16/06/1945.

Chargé du gouvernement militaire de St.Johann in Tyrol à compter du 10/07/1945.

Homologué Capitaine F.F.I. par décision de la Commission Nationale des Grades, au rapport de la 8^{ème} région militaire, le 08/08/1945.

Le 27^{ème} R.I. passe formation d'intervention à compter du 12/09/1945.

Quitte le gouvernement militaire le 20/09/1945.

Démobilisé par le 27^{ème} R.I. à Montluçon le 02/11/1945.

Renvoyé dans ses foyers et radié des cadres ledit jour, a perçu la prime de démobilisation et un mois de solde.

Se retire à Parcey – Jura.

Promu au grade de Lieutenant de réserve d'Infanterie Coloniale pour compter du 30/12/1948 par décret du 4/4/1950.

Promu au grade de Capitaine de Réserve d'Infanterie Coloniale pour compter du 1/11/1957 par décret du 12/05/58.

Promu au grade de Chef de Bataillon de réserve d'Infanterie de Marine pour compter du 01/10/1966 par décret du 20/12/1966

Promu au grade de Lieutenant Colonel de réserve d'Infanterie de Marine pour compter du 01/10/1976 par décret du 17/12/76

Mis hors cadre des Officiers de Réserve PC du 20/11/1978, par décision du Ministre de la Défense N° 00209/DEF/P.MAT du 18/01/1979 après avoir reçu une affectation individuelle de défense au titre d'un emploi de défense distinct de l'emploi habituel à compter de cette date au 1^{er} corps d'armée

Et 6^{ème} région militaire (Acte d'engagement et lettre d'affectation au service de défense visé à l'article R167 du code de la défense (C.C.R Région Franche-Comté)

Lieutenant Colonel honoraire des Troupes de Marine.

MUTUATION DIVERSES DANS LA RESERVE

B.T.M.C. BRAZAVILLE,

B.T.R.O.C. BANGUI,

D.M.A. BOUAR,

B.A.H.G. KANKAN,

E.M. GENESUPER zone de défense A.O.F- TOGO, DAKAR. Point d'appui de DAKAR.

3^{ème} Demi-Brigade ABIDJAN,

1/31 R.I. LONS LE SAUNIER,

1/60 R.I LONS LE SAUNIER.

E.M. Subdivision de la Haute Marne.

E.M. de la 63^{ème} Division Militaire.

PERIODES DE STAGE DANS LA RESERVE

BOUAR D.M.A. du 13 au 23/09/1956 : Période

E.A.I. SAINT MAIXENT du 21/07 au 10/08/1957 : Stage d'avancement

C.I. du 1/60^{ème} R.I. Lons le Saunier LES ROUSSES du 7 au 21/11/1960 : Période

E.A.I. SAINT MAIXENT du 26/07 au 14/08/1965 : Stage d'avancement

E.M. 6^{ème} région militaire METZ du 20 au 25/06/1966 : Stage Régional de renseignement N° 5202.

SERVICE CIVIL HORS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

- 1er octobre 1940

Maître d'internat. E.P.S. de VIZILLE

- 1er octobre 1941

Maître d'internat au collège Cuviez de Montbéliard

- 1er mars 1942

Maître d'internat au collège de garçon de Pontarlier

- 1er Janvier 1943 Chargé de mission au sous-secrétariat aux beaux-arts : Direction Générale de l'Architecture, Service des Sites, Perspectives et Paysages.
- 1er avril 1943 Militaire
- 15 novembre 1945: Chargé de Mission au ministère de l'Education Nationale, Direction Générale des beaux-arts, Service des Sites, Perspectives et Paysages.

SERVICE CIVIL DANS LES CADRES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER.

- Nommé stagiaire d'administration coloniale le 15 avril 1946 pour compter du 10 octobre 1946
 - Certificat de fin de stage le 31 mars 1949
 - Intégré dans le cadre D'A.G.O.M. en qualité de rédacteur de 1^{ère} classe, après trois ans, pour compter du 1^{er} février 1949. (JORF 7 - 456 P. 3568).
 - Nommé Sous-chef de bureau de 1^{ère} classe le 1^{er} juillet 1952
 - Nommé chef de bureau de 2^{ème} classe le 1^{er} juillet 1954.
 - Nommé chef de bureau de 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1955.
- A reçu, au titre de la loi N° 51-1124 du 26 septembre 1951, une majoration d'ancienneté de 1 an 2 mois 14 jours.
- Promu chef de bureau de 1^{ère} classe après trois ans le 1^{er} janvier 1958.

Après dissolution du cadre d'administration générale des colonies, intégré dans le cadre des chefs de division et attachés de la France d'outre-mer, le 30 mai 1958 en application des dispositions du décret n° 56.809 du 9 août 1956 relatif à la constitution dudit cadre.

- Attaché de la France d'Outre-Mer de 2^{ème} classe – 2^{ème} échelon pour compter du 10 août 1956.
- Nommé Attaché de la France d'Outre-Mer. 2^{ème} classe. 3^{ème} échelon pour compter du 18 décembre 1956.
- Promu attaché de la France d'outre-mer. 2^{ème} classe. 4^{ème} échelon pour compter du 22 juin 1960.
- Nommé Attaché de la France d'Outre-Mer. 1^{ère} classe. 1^{er} échelon pour compter du 18 décembre 1960.
- Promu Attaché de la France d'Outre-Mer 1^{re} classe 2^{ème} échelon pour compter du 18 décembre 1962.
- Nommé Chef de Division de la France d'Outre-Mer. classe normale 1^{er} échelon pour compter du 1^{er} janvier 1966, par arrêté du 3 mars 1967.
- Promu chef de division de la France d'Outre-Mer. Classe normale. 2^{ème} échelon pour compter du 1^{er} janvier 1968.
- Promu Chef de Division de la France d'Outre-Mer. Classe normale. 3^{ème} échelon pour compter du 1^{er} janvier 1970. Arrêté du 18 Décembre 1969.
- Promu Chef de Division de la France d'Outre-Mer. Classe exceptionnelle; 1^{er} échelon pour compter du 1^{er} janvier 1974 (arrêté n° 1453 du 16 juillet 1974).
- Promu au 2^{ème} échelon le 1er janvier 1976 (arrêté n° 123 du 15 décembre 1975).

FONCTIONS REMPLIES ET MUTATIONS.

1^{er} séjour : du 1^{er} novembre 1946 au 29 septembre 1948 .

Premier adjoint de l'administrateur maire de BRAZZAVILLE (MOYEN CONGO). Cumulativement : secrétaire de l'assemblée territoriale. Conférencier au centre culturel de Poto-Poto.
Congé administratif: du 30 septembre 1948 au 6 juin 1949

2^{ème} séjour : 7 juin 1949 au 18 août 1951.

Chef du district de POINTE-NOIRE (MOYEN CONGO)
Congé administratif: du 19 août 1951 au 16 avril 1952.

3^{ème} séjour : 17 avril 1952 au 20 mai 1954.

Adjoint au chef de région de POINTE-NOIRE, chef de district de DOLISIE, cumulativement chef du district de LOUDINA (MOYEN-CONGO). Cumulativement membre de la commission de la mise en valeur de la vallée du NIARI.
Congé administratif du 1er mai 1954 au 27 janvier 1955

4^{ème} séjour. Du 28 janvier 1955 au 3 avril 1957.

Agent spécial de FORT SIBUT (OUBANGUI-CHARI). Le 10 mai 1955 : Adjoint au commandant de région de la KEMO GRIBINGUI. Le 1^{er} septembre 1956 : chef de la subdivision de Dékoa.
Congé administratif: du 4 avril 1957 au 19 mars 1958.

5^{ème} séjour : du 20 mars 1958 au 18 juillet 1960.

Commandant du cercle de Guékédou - (GUINEE FRANÇAISE). La Guinée devenant indépendante le 30 octobre 1958, il est demandé par le gouverneur de COTE D'IVOIRE. Adjoint au commandant de cercle de L'AGNEBY du 13 novembre 1958 au 20 décembre 1958. Chef de la circonscription de TIASSALE - 20 décembre 1958 au 12 janvier 1960. Chef de la circonscription de VAVOUA - 12 janvier 1960 au 18 juillet 1960
Congé administratif : du 19 juillet 1960 au 3 mars 1961.

6^{ème} séjour : 4 mars 1961 au 7 décembre 1963 - République de COTE D'IVOIRE.

Commissaire adjoint de la BIA (service rattaché au cabinet du ministre des travaux publics le 20 mai 1961)

- Assume l'intérim du commissaire, chargé de la solution de tous les problèmes administratifs et humains posés par la construction de barrage de 80 millions et 150 millions de kW, par la reconversion des plantations, l'éviction et la réinstallation des 11 villages du bassin de retenue de 8 millions de mètres cubes, et par la gestion d'un budget de 4.500 millions de francs CFA.

- Nommé conseiller technique auprès du ministre de l'information de COTE D'IVOIRE (membre du cabinet) et chargé de la direction administrative du cabinet, à compter du 2 mai 1963 .

Le Ministre de l'Information est arrêté le 4 septembre 1963 pour « menées subversives » ainsi que 9 autres ministres du Gouvernement. Assure les affaires courantes du Ministère jusqu'au 17 décembre 1963

Participe à ce titre à la rédaction de la plaquette "Côte d'Ivoire 1964", assure la liaison avec tous les journalistes français et étrangers accrédités en Côte d'Ivoire, supervise l'édition des "actualité ivoirienne" et celle des "journaux parlés télévisés" de la radio télévision ivoirienne, contrôle les activités de la "société ivoirienne de presse" et de la "société ivoirienne de cinéma" et les productions de cette société.

A participé du point de vue administratif à la gestion financière de l'installation de la télévision ivoirienne, contrôlait administrativement "l'agence ivoirienne de presse", a élaboré le statut des "journalistes de Côte d'Ivoire", a élaboré le statut de la "radio diffusion télévision ivoirienne".

Congé administratif du 18 décembre 1963 au 1^{er} janvier 1965.

1965 : Affecté à la préfecture de la HAUTE-MARNE (arrêté du 8 avril 1965 avec effet du 1^{er} janvier 1965).

- Nommé chef du bureau du cabinet du préfet de la Haute-Marne et cumulativement avec cette fonction "de chef du bureau du courrier et de la coordination", "chef du bureau de défense" et "chef du service des rapatriés".

Ses fonctions prennent fin le 10/10/1968, date de sa mise à disposition du secrétaire d'état auprès du Premier ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer pour servir aux COMORES sur sa demande.

7^{ème} séjour : du 1^{er} octobre 1968 au 30 novembre 1970 : TERRITOIRE DES COMORES.

- Nommé "chargé de mission" au cabinet du haut-commissaire de la République française dans le territoire des Comores (arrêté n° 68 - 71 du 29 octobre 1968". Chef du bureau des Etudes des Comores. - Nommé cumulativement avec ses fonctions : directeur du cabinet du haut-commissaire de la République française dans le territoire des Comores le 20 octobre 1969.

Chargé de mission pour

Examen et délivrance des passeports, titres de voyages ou laisser-passer, et toutes questions relatives à l'immigration émigration.

Toutes questions relatives à l'inscription maritime A ce titre nommé Chef du Service de l' Inscription Maritime des Comores

Toutes questions intéressant la Défense Nationale, les Plans de Défense généraux et particuliers, la préparation de la mobilisation civile , militaire ou économique, les relations avec les autorités militaires et navales

La gestion du personnel d'Etat, des VAT et de tout personnel expatrié

Les anciens combattants

Les relations publiques et l'information.

Congé administratif du 20 décembre 1970 au 1^{er} août 1971.

8^{ème} séjour : 2 août 1971 au 1^{er} décembre 1973 - TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS.

- Chef du service du personnel de l'état et de la solde. Ordonnateur délégué.

- Assesseur titulaire près du tribunal supérieur d'appel.

- Assesseur titulaire près du Tribunal du travail.

- Représentant de l'état au conseil d'administration de l'office des postes et télécommunications du territoire.

- Représentant de l'état auprès du conseil d'administration de la caisse des prestations sociales.

- Membre du conseil d'administration du cercle mess des officiers.

- Président des officiers de réserve.

Congé administratif du 1^{er} décembre 1973 au 3 mars 1974.

9^{ème} séjour : du 3 mars 1974 au 2 juin 1976. TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS;

- Chef du service du personnel de l'état et de la solde - ordonnateur délégué.

- Assesseur titulaire près du tribunal supérieur d'appel.

- Assesseur titulaire près du Tribunal du travail.

- Représentant de l'état au conseil d'administration de l'office des postes et télécommunications du territoire.

- Représentant de l'état auprès du conseil d'administration de la caisse des prestations sociales.

- Membre du conseil d'administration du cercle mess des officiers.

- Président des officiers de réserve.

- Membre du conseil d'administration de l'office des anciens combattants et victimes de guerre du T.F.A.I.

Congé administratif Du 03/06/76 au 31/12/76

De 1977 à 1981: DOUBS

Détaché du ministère et chargé de "mission" à la préfecture du Doubs à Besançon.
Il prendra sa retraite en juin 1981 pour se consacrer à de nombreuses activités dans le domaine associatif.

NECROLOGIE

JORIOZ - Jean-François MUGNIER-POLLET

Il était davantage "Périclès" que "Maquis du Haut-Jura", mais c'est dans le Haut-Jura qu'il est entré dans la Résistance.

J'ai demandé à ceux qui l'ont mieux connu de vous parler de lui.

Merci à ANNETTE, Germaine BACHELET et Raymond PERNE qui m'ont envoyé des extraits de presse. Je remercie aussi tout particulièrement CHRISTINE, LINARD et MARTEL dont vous trouverez ci-dessous les témoignages, et ARMOR qui m'a beaucoup aidé à collecter ces documents.

C'est avec un très grand chagrin que j'ai appris la mort de Joly (Jorioz), nous avons tant de souvenirs communs de la triste période de l'occupation de notre pays - mais cependant pendant laquelle nous avons vécu dans l'enthousiasme rarement en défaut.

Après des liaisons faites pour Robert, j'ai dû accompagner Joly jusqu'à Gex quand il allait en mission en Suisse.

En dernier lieu j'avais été chargée, toujours par Robert, de louer un appartement pour nous héberger, Vallin, Joly et moi. C'était à la Villa des Fleurs au n° 4, chez une femme charmante dont j'ai oublié le nom et qui nous avait loué le rez-de-chaussée de sa maison. Hélas Vallin dont j'étais l'épouse fictive et Joly mon beau-frère, n'a jamais pu l'habiter.

Joly, qui était très connu dans le Jura, puisqu'il était de Dole (Parcey), m'a beaucoup facilité, ainsi que sa famille, mes fréquentes liaisons dans la région et au moment de la libération à Pontarlier.

Les Mugnier-Pollet, tous, ont fait partie d'une famille extraordinaire.

Nommé par ROBERT, Capitaine en septembre 44, il a été intégré au Régiment de Franche-Comté, puisque nous sommes partis aussitôt avec la 1^{ère} Armée, moi en tant que lieutenant pour le Service de Santé.

CHRISTINE (Jeanine de BOYNES)

Deux anecdotes, dans une vie toute consacrée au service public et à la défense des Droits de l'Homme (cette dernière expression est de lui, lorsque, en fin de carrière, il revint comme moi s'installer au Pays et que je lui demandai: "Maintenant, que vas-tu faire ?")

Première rencontre: 2^{ème} quinzaine de septembre 1943, agent de liaison entre la maison Grosfilley à St Blaise et Le Replat, je convoie avant l'aube des groupes de 8 à 10 Périclésiens en provenance du Louvre (Isère) et de la Lavanderie (Basses-Alpes).

Un jour, Jean Grosfilley me dit: "il y a un gars que tu devrais monter le plus vite possible, même seul". Au lieu de partir avant l'aube, étant plus discrets, nous partons vers les 6 heures à peu près, mais par cette belle fin d'été, nous émergeons à la Main Morte après les raidés raccourcis de Saint-Hubert et Chaumont sous une forte chaleur et mon rouquin compagnon étant nanti d'un gros et lourd sac à dos, il sue sang et eau. Après, dans la Combe de Tressus, ça va mieux.

Enfin je dépose mon passager au chalet d'accueil de l'époque, la Bamboche peut-être. Régime habituel, je prends le légitime repos qui me dispense de cogitations et exercices au programme, avant de redescendre à Saint-Claude. Lorsque, les transferts étant pour l'ensemble terminés, je rejoignis pour une session le Chalet du docteur le 8 octobre, je n'eus plus d'occasion de le rencontrer avant longtemps.

J'en entendis parler lorsqu'il fit un coup de main - tickets de pain sur une mairie, je ne sais où.

Environ 15 ans plus tard je reçois à Abidjan une lettre de Thierry me signalant que le nommé Mugnier-Pollet dit "Jorioz" devait être arrivé en Côte d'Ivoire. Je découvre rapidement qu'il se trouve en effet - Chef de Subdivision à Tiassalé, à une centaine de kilomètres d'Abidjan. Il se trouve sous les ordres du Commandant de Cercle Pierre Chenal, un ami, ancien de la 2^{ème} DB, ayant laissé la moitié d'une jambe sur la ligne Mareth (confins Lybie-Tunisie), et se trouve originaire de Seyssel. Chenal doit recevoir son Chef de Subdivision. Il propose que nous venions, mon épouse et moi, prendre un pot après les heures de service et avant les Mugnier-Pollet.

Yvette et Jean arrivent. Présentations classiques. Une fois assis, je sors au nouvel arrivant: "alors, Volontaire Jorioz, comment ça va depuis la dernière fois ?"

Surprise, congratulations. Très vite il me dit "mon vieux, ce que tu as été chic de te charger de mon sac". J'avais complètement oublié. Mes convois m'avaient amené à nombre d'épisodes variés, pas tous enregistrés. Nous eûmes, bien sûr, moult occasions de reparler de tout cela, de ce qu'il avait fait après à d'autres niveaux que le nôtre, pendant la faction de séjour commun en Côte d'Ivoire, puis dans des retrouvailles métropolitaines.

À la prochaine fois, Jorioz.

LINARD (Jean FAVIER)

JORIOZ ! J'écris ton nom. de ma patte maladroite. J'écris ton nom, et je m'aperçois que je n'ai plus rien à dire. J'écris ton nom et je n'ai plus rien. Tu n'aurais pas dû nous quitter si vite, toi dont la tête était encore pleine de projets. Projets d'écrire, d'aider ton prochain et d'autres moins proches.

Tu étais la générosité, la solidarité même. Per mets à un ami d'enfance, qui eut entre autre la chance d'être le compagnon de certains de ces moments privilégiés de ton existence où se sont nouées les amitiés véritables, de les évoquer rapidement. Tant pis pour l'ordre chronologique, je commence par l'essentiel.

Lorsqu'à Lyon, où le mouvement Périclès disposait de quelques points d'attache, nous nous sommes trouvés un beau soir, rentrant juste avant l'heure du couvre-feu, devant une cache vide. La clé qui y était habituellement disposée avait disparu. Que faire ?... Il était trop tard pour demander le secours d'un serrurier et nous avons craint le début d'une œuvre de la Gestapo. Trop tard aussi pour déménager vers une autre cache les archives de notre mouvement qui étaient entreposées là. Disposant d'une grenade incendiaire nous prîmes le parti de ne l'utiliser qu'à la dernière minute, dans ce foutu placard. Heureusement rien ne se produisit, et nos dispositions "héroïques" restèrent sans emploi, disponibles pour une autre fois.

J'ai tiré de ces événements une résolution ferme: avoir le moins possible d'archives, confier à sa seule mémoire les adresses, mots de passe, choses possibles pour une mission simple mais quasi-impossible pour une gestion... ce dont nous nous sommes vite rendu compte. Interminable débat sur les mérites relatifs en matière de discrétion, de l'écrit et de l'oral.

... Jorioz, ton nom est aussi celui d'un village savoyard de la Haute, où se situent tes racines familiales. De là, on voit sur la rive d'en face la Tournette, le lieu de tes premières ascensions. Le lac nous en sépare, mais tu nageais comme un poisson... Cette vigueur physique allait trouver en Afrique l'occasion de tremper encore ton caractère.

Cinq beaux enfants vinrent étoffer la famille mais elle eut la douleur de perdre la quatrième fille Pascale...

C'est outre-mer qu'il effectuera l'essentiel de sa carrière professionnelle, notamment en Afrique francophone, aux Comores et à Djibouti. Sans perdre les liens qui l'unissaient à la Résistance où il fut l'un des premiers membres du Service Périclès..

Jorioz, nom de guerre, pseudonyme d'un clandestin sous lequel on te connaît et que tes amis, de 50 années bientôt, emploient pour te désigner, Jean Mugnier pour les particuliers rares qui ne connaissaient pas encore tes actions.

Te voilà maintenant bardé de prestigieuses décorations: Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Mérite, médaillé de la Résistance, Chevalier des Palmes Académiques... Tu fus l'un des fondateurs du Musée de la Résistance à Besançon, avec Madame LORACH. Tu venais d'entrer dans ta 78^{ème} année, et d'écrire pour le cinquantenaire de la Libération "Souviens-toi 1944-1994":

Si toutes tes activités depuis ta retraite, ont été marquées du sceau du bénévolat, combien d'autres déjà l'étaient auparavant... Emporté par une cruelle maladie qui t'arrache à l'affection des tiens, famille et amis, parmi lesquels on trouve les membres de l'Association crématisiste, dont tu fus aussi le fondateur.

Pour conclure ce brin d'article, c'est un chant d'espoir de ma jeunesse d'éclaireur qui m'assaille: "formons de nos mains qui s'enlacent une chaîne d'amour. Oui nous nous reverrons mes frères, ce n'est qu'un au revoir...

MARTEL (Louis CALINON)